



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
19 octobre 2021
Français
Original : anglais

Quinzième session

La Barbade (en ligne)

3-7 octobre 2021

Table ronde ministérielle : Promouvoir la transformation productive pour une plus grande résilience dans le monde de l'après-pandémie

Quinzième session de la Conférence

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Dans le cadre de cette table ronde, il a été question des importants effets négatifs de la pandémie sur les niveaux d'endettement des pays les plus vulnérables, notamment les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement. Les intervenants ont recensé des mesures visant à promouvoir la transformation productive pour une plus grande résilience dans le monde de l'après-pandémie et ont fourni des exemples tirés de la situation nationale et des recommandations pratiques.

2. Les personnalités ci-après ont participé à la table ronde : le Ministre et Conseiller spécial du Premier Ministre de l'Éthiopie ; la Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Jamaïque ; le Secrétaire auprès du Ministère de l'industrie, du commerce et des approvisionnements du Népal ; le Secrétaire général adjoint de l'Organisation de coopération et de développement économiques ; la Secrétaire générale adjointe de la CNUCED ; et le Secrétaire d'État chargé du Pacifique et de l'environnement auprès du Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement et du Ministère de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

3. Au cours du débat, tous les intervenants ont déclaré que la pandémie représentait un choc important pour les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et d'autres pays économiquement vulnérables, réduisant la croissance et aggravant encore les inégalités ; dans ces pays, des systèmes de santé laissant à désirer, des contraintes budgétaires et la faiblesse des capacités de production limitaient l'aptitude à réagir à la crise et à s'en remettre. Les efforts déployés pour en atténuer les effets avaient encore alourdi la dette par rapport aux niveaux déjà élevés d'avant la pandémie. Du fait des coûts considérables du service de la dette, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement n'étaient guère en mesure de poursuivre les objectifs de développement durable et de s'engager dans des efforts pourtant indispensables d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements. Sans de tels efforts, les changements climatiques risquaient d'imposer un lourd tribut, qu'il s'agisse des secousses économiques liées à la modification des régimes climatiques ou des menaces pesant sur l'existence même de certains des petits États insulaires en développement.

4. Dans ce contexte, les intervenants ont passé en revue les politiques et mesures économiques nécessaires pour permettre aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement de gérer un endettement croissant et de renforcer leur résilience



face aux chocs, notamment les effets des changements climatiques. Bon nombre d'intervenants ont noté que le poids de l'endettement des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure était déjà insoutenable avant la pandémie et que le fardeau croissant du service de la dette après le choc lié à la crise sanitaire réduisait les ressources disponibles pour aider à transformer la production.

5. Certains intervenants ont noté que l'initiative de suspension du service de la dette lancée par le Groupe des Vingt avait apporté un soulagement utile à bon nombre de pays à revenu moyen inférieur, mais qu'elle devrait être élargie après 2021 pour inclure les créanciers du secteur privé. Un intervenant a déclaré que l'initiative ne ferait que repousser le problème de la dette dans de nombreux pays. Certains intervenants ont en outre souligné qu'il était indispensable de rééchelonner la dette et de l'annuler. La récente allocation de droits de tirage spéciaux de 650 milliards de dollars par le Fonds monétaire international a été bien accueillie, mais quelques intervenants ont fait remarquer qu'une petite partie seulement de ces droits était disponible pour les pays à revenu moyen inférieur. Concernant l'impôt minimum mondial sur les sociétés dont il était question en tant que source éventuelle de revenus, un intervenant a souligné qu'il devait avoir un plus large champ d'application pour procurer des recettes fiscales plus importantes aux pays à revenu moyen inférieur.

6. Les intervenants ont appelé l'attention sur d'autres instruments financiers permettant d'étayer le renforcement de la résilience et l'adaptation aux changements climatiques, notamment l'assurance contre les risques, comme dans le cadre du Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes, l'émission d'obligations vertes ou bleues, l'échange de créances contre des programmes de protection de l'environnement et la réduction des droits de douane sur les produits écologiques, ainsi qu'un accès facilité des pays les moins avancés au Fonds vert pour le climat. De l'avis de certains intervenants, un appui devait être accordé au niveau international en faveur d'une relance verte.

7. Par ailleurs, tous les intervenants ont souligné qu'une résilience accrue aux chocs économiques et aux changements climatiques nécessitait également un appui à la transformation de la production des pays économiquement vulnérables par un renforcement des capacités productives, l'accent étant mis sur le rôle des éléments ci-après face à un tel défi : politiques industrielles ; science, technologie et innovation ; dépenses de recherche-développement ; formation ; et financement à des conditions de faveur pour les petites et moyennes entreprises. Certains intervenants ont souligné la nécessité de combler la fracture numérique et de favoriser une plus grande collaboration entre les secteurs privé et public pour attirer les investissements étrangers directs dans les infrastructures numériques. Quelques participants ont considéré que l'indice des capacités productives de la CNUCED était un outil utile pour recenser les lacunes et déterminer les priorités en vue de renforcer ces capacités.

8. En conclusion, certains intervenants ont souligné que les économies avancées devraient fournir une assistance technique et financière à l'appui des objectifs précités, notamment dans le cadre de l'initiative Aide pour le commerce, et d'autres ont insisté sur l'importance de la solidarité mondiale pour vaincre la pandémie et traiter la question des changements climatiques à l'occasion de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
